Agence de la consommation en matière financière du Canada
Financial Consumer Agency of Canada

PRÊTS SUR SALAIRE

TENDANCES DU MARCHÉ

LE 25 OCTOBRE 2016

Canada

Table des matières

1. Objectif 1

2. Faits saillants 1

3. Contexte 2

3.1. Le prêt sur salaire 2
3.2. Méthodologie de l'enquête 3

4. Résultats de l'étude 4

4.1. Démographie 4
4.2. Comprendre les coûts 5
4.3. Taille des prêts 6
4.4. Remboursement des prêts 7
4.5. Raisons des emprunts 8
4.6. Nombre de prêts 9
4.7. L'épargne des ménages 9
4.8. Le budget des ménages 11
4.9. Niveaux de littératie financière 12
4.10. Demandes des conseils financiers au besoin 12
4.11. Le recours aux institutions financières 13

5. Conclusion 14

6. Les prochaines étapes 15

6.1. Sensibiliser les consommateurs au moyen de ressources éducatives 15
6.2. Collaborer avec les provinces et les territoires 16

Prêts sur salaire : *tendances du marché*

1. Objectif

Emprunter de l'argent sous la forme d'un prêt sur salaire coûte cher aux consommateurs. Le recours à ces prêts à court terme et à coûts élevés a plus que doublé au Canada récemment pour toucher 4 % des ménages canadiens[1]. L'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) a été chargée de sensibiliser la population sur les coûts des prêts sur salaire et sur les solutions de remplacement. L'ACFC a mené une enquête à l'échelle nationale auprès de 1 500 Canadiens qui ont eu recours aux prêts sur salaire pour se renseigner sur les façons d'éduquer les consommateurs. Ce rapport présente les constatations de l'enquête et les mesures que l'ACFC prévoit adopter pour favoriser la compréhension par le consommateur : 1) des coûts du prêt sur salaire, 2) des compétences et des ressources pour réduire le besoin de recourir aux prêts sur salaire, 3) les ressources pour rembourser une dette et sortir du cycle de l'endettement.

2. Faits saillants

Les résultats de notre sondage permettent de dégager un ensemble de pistes qui contribueront à étayer l'élaboration et la promotion de ressources éducatives à l'intention des consommateurs. Trois constatations sont particulièrement utiles pour orienter les interventions de l'ACFC :

- **De nombreux utilisateurs du prêt sur salaire n'étaient pas conscients des coûts élevés du prêt sur salaire comparativement à d'autres solutions.**

  Moins de la moitié des personnes sondées (43 %) ont compris qu'un prêt sur salaire coûte plus cher que les autres solutions disponibles. Cela donne à penser que de nombreuses personnes n'ont pas les connaissances suffisantes pour prendre les décisions d'emprunt cohérentes les plus susceptibles de servir leur santé financière.

  L'une des raisons pour lesquelles les utilisateurs du prêt sur salaire ignorent les coûts relatifs pourrait être que bon nombre d'entre eux n'utilisent pas actuellement d'autres solutions. Plus de 60 % des personnes sondées ont déclaré ne pas avoir accès à une carte de crédit[2] comparativement à 13 % des Canadiens dans l'ensemble, et 88 % ont déclaré ne pas avoir accès à une marge de crédit. Cela peut être causé par une combinaison de facteurs. Si certains emprunteurs ne connaissent pas les solutions disponibles dans les établissements financiers conventionnels, d'autres peuvent ne pas être admissibles à davantage de crédit.

  Ces constatations confirment la nécessité de mieux sensibiliser les consommateurs en ce qui concerne les coûts et les solutions de rechange au prêt sur salaire. L'ACFC fera la promotion de ressources éducatives à l'intention des consommateurs pour les aider à connaître les autres solutions disponibles et à comprendre

1. En 2014, 4,3 % des Canadiens ont indiqué avoir eu recours au prêt sur salaire dans leur ménage au cours de l'année précédente, comparativement à 1,9 % en 2009. Calculs de l'ACFC fondés sur les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières – 2009 et 2014, disponibles à Statistique Canada.
2. Dans l'enquête, on demandait « La dernière fois que vous avez eu recours à un service de prêt sur salaire, à quel(s) type(s) de produits financiers parmi les suivants aviez-vous accès? *Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent*» et on fournissait une liste des produits financiers. Le mot « accès » a pu être interprétée différemment selon les personnes interrogées.

leurs coûts relatifs. L'ACFC continuera aussi de travailler avec les provinces et territoires dans le but de mettre au point une approche coordonnée, pancanadienne, pour renseigner les consommateurs sur ces questions.

- **La plupart des utilisateurs du prêt sur salaire ont indiqué faire un emprunt afin d'assumer des dépenses nécessaires.**

  En gros, 45 % des personnes sondées ont indiqué utiliser en général le prêt sur salaire pour assumer des dépenses nécessaires **imprévues**, par exemple les réparations à un véhicule automobile, tandis que 41 % y ont eu recours pour des dépenses nécessaires **prévues**, par exemple pour payer les factures de services publics. Comparativement à la population en général, il était sensiblement plus improbable que les personnes sondées aient épargné de l'argent. Ces constatations illustrent le besoin pour les consommateurs d'augmenter si possible les niveaux d'épargnes pour être en mesure de faire face aux imprévus, épargnes dans lesquelles ils peuvent puiser quand ils ont de la difficulté à joindre les deux bouts. L'ACFC élaborera du matériel éducatif et en fera la promotion dans le but d'aider les consommateurs à comprendre l'importance de conserver un fonds d'urgence. L'ACFC fera aussi la promotion de ressources pour aider les consommateurs à recourir à des conseils professionnels quand ils ont besoin d'aide pour rembourser leurs dettes.

- **Le prêt sur salaire n'est pas utilisé seulement par des Canadiens à faible revenu.**

  Notre enquête démontre que même si les prêts sur salaire sont surtout utilisés par les personnes à faible ou moyen revenus (plus de la moitié vivent dans les ménages dont le revenu annuel est inférieur à 55 000 $), de nombreux Canadiens à revenu élevé ont également indiqué recourir à ces prêts. Vingt pour cent des personnes sondées ont déclaré un revenu de ménage supérieur à 80 000 $[3], et 7 % des personnes avaient un revenu supérieur à 120 000 $. Même si les ressources de l'ACFC s'adresseront surtout aux consommateurs dont le niveau de revenu est faible ou modéré, l'Agence tâchera aussi de s'assurer que les consommateurs, peu importe leur niveau de revenu, se prévalent de ces ressources sur le coût des prêts sur salaire par rapport aux autres solutions, à la nécessité d'épargner en prévision des urgences et de chercher à obtenir des conseils professionnels quand ils ont besoin d'aide pour choisir des produits et rembourser des dettes.

3. Contexte

3.1. Le prêt sur salaire

Un prêt sur salaire consiste en un petit prêt en argent à court terme (jusqu'à 1 500 $) offert par un fournisseur de services financiers non conventionnel. Ce prêt vise à permettre à l'emprunteur de combler un manque de liquidités jusqu'à sa paye suivante, quand l'emprunt doit normalement être remboursé en totalité.

Le prêt sur salaire est une solution d'emprunt coûteuse. Le coût de ce type de prêts se fonde en général sur un montant défini par tranche de 100 $ empruntés, par exemple 21 $ pour chaque tranche de 100 $, ce qui représente taux annuel en pourcentage (TAP) de 546 %[4]. Le montant maximum admissible en dollars varie selon la province qui réglemente le prêt sur salaire. Les emprunteurs qui

3. Selon Statistique Canada, le revenu médian d'une famille au Canada était de 78 870 $ en 2014. Voir http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/famil107a-fra.htm

4. Le TAP est calculé ici selon les frais exigés (présumés à 21 $) divisés par le montant emprunté (100 $), multipliés par le nombre de paiements que cela représenterait sur une année si le remboursement était sans cesse reporté (26), multiplié par 100. Pour un prêt sur deux semaines, cela équivaut à un taux annuel en pourcentage (TAP) de 546 % (TAP = 21/100 X 26 X 100 = 546).

ne peuvent pas rembourser leur emprunt dans sa totalité et à temps peuvent se voir imposer des frais supplémentaires, notamment des pénalités et des frais pour insuffisance de fonds.

Malgré les coûts très élevés, davantage de Canadiens ont recours aux prêts sur salaire. En 2014, 4 % des Canadiens adultes ont indiqué que leur ménage avait eu recours à un prêt sur salaire au cours de l'année précédente, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport à 2009[5]. Selon l'Association canadienne des prêteurs sur salaire, près de deux millions de Canadiens utilisent le prêt sur salaire chaque année[6].

Selon le *Code criminel*, l'imposition de frais d'intérêt annuels supérieurs à 60 % est un crime[7]. Toutefois, la loi prévoit une exception quand les provinces décident de réglementer les prêts sur salaire. La plupart des provinces ont adopté des mesures de protection des consommateurs, notamment :

- limiter les renouvellements et les prêts concurrents;
- s'assurer de la divulgation pleine et exacte des conditions du contrat;
- permettre aux emprunteurs d'annuler les nouveaux emprunts sans pénalité dans un délai d'un jour ouvrable;
- exiger la mise en place d'un mécanisme de résolution des plaintes indépendant;
- adopter des pratiques acceptables de recouvrement des créances.

Les gouvernements provinciaux continuent d'adapter leurs cadres réglementaires à mesure que le marché évolue.

3.2. Méthodologie de l'enquête

Au printemps 2016, l'ACFC a mené une enquête nationale auprès de 1 500 emprunteurs ayant recours au prêt sur salaire[8]. Les personnes sondées avaient 18 ans ou plus et avaient eu recours au prêt sur salaire au cours des trois années précédentes. L'enquête qui comportait 63 questions a été menée en ligne dans les deux langues officielles. On peut obtenir le rapport méthodologique complet auprès de Librairie et Archives Canada[9].

Les personnes sondées ont été sélectionnées au hasard dans un vaste bassin de Canadiens qui ont indiqué leur volonté de participer à des enquêtes en ligne. Même si les résultats de ces enquêtes ne peuvent pas être élargis à tous les utilisateurs de prêts sur salaire, on peut tirer de cet échantillon des conclusions pertinentes. Les sondages en ligne sont devenus monnaie courante au Canada et on a démontré que leurs conclusions s'appliquent assez bien à l'ensemble de la population[10]. Toutefois, l'un des inconvénients qu'il y a à demander à une personne de se prononcer sur son propre comportement est que ses réponses peuvent ne pas être parfaitement exactes.

5. Calculs de l'ACFC fondés sur les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières – 2009 et 2014, disponibles à Statistique Canada.
6. Voir l'Association canadienne des prêteurs sur salaire. Historique du prêt sur salaire au Canada : http://www.cpla-acps.ca/french/mediabackgrounders2_fr.php
7. Un taux annuel en pourcentage (TAP) qui comprend l'intérêt et tous les frais, amendes, pénalités, commissions et autres frais analogues payables en échange du crédit avancé.
8. Comme base de cette enquête, l'ACFC a utilisé des éléments d'une enquête menée par le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs de l'Ontario. L'ACFC a ajouté d'autres questions tirées d'une enquête du Réseau international pour l'éducation financière (INFE) de l'OCDE et de l'Enquête canadienne sur les capacités financières.
9. Voir http://www.bac-lac.gc.ca/fra/Pages/accueil.aspx
10. Voir Braunsberger, K., Wybenga, H. et Gates, R. (2007). « A comparison of reliability between telephone and web-based surveys. » *Journal of Business Research*, *60*, 758-764. Il est possible que les personnes qui possèdent des compétences supérieures sur le plan de la littératie aient été plus enclines à participer à cette enquête en ligne. L'enquête de l'Ontario qui a été utilisée comme base de cette enquête a également été menée en ligne.

4. Résultats de l'étude

4.1. Démographie

La plupart des emprunteurs dans notre échantillon étaient en âge de travailler.

Comme on l'indique à la Figure 1, 72 % des personnes sondées avaient entre 25 et 54 ans. Quatre-vingt-trois pour cent des personnes vivaient en milieu urbain et 55 % étaient locataires (alors que 32 % étaient propriétaires d'une maison et avaient une hypothèque, et que 9 % possédaient une maison sans hypothèque.)

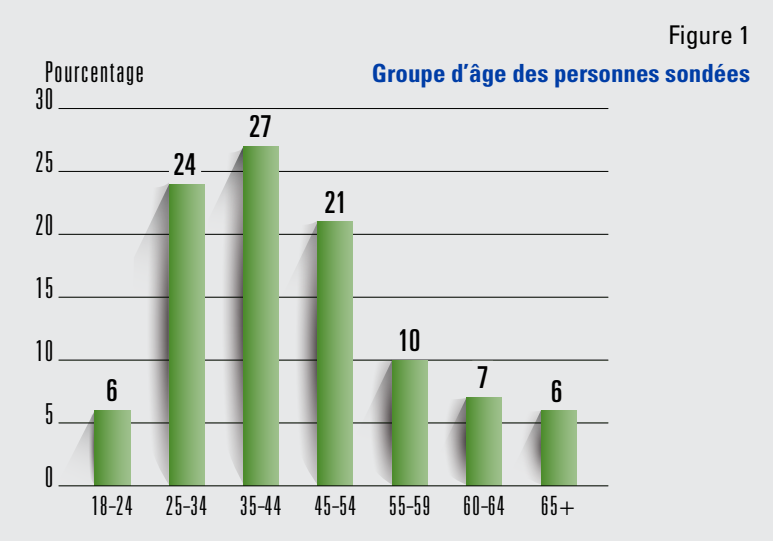

Davantage de personnes sondées avaient un revenu faible ou moyen

Comme on l'indique à la Figure 2, plus de 50 % des personnes sondées vivaient dans des ménages dont le revenu annuel était inférieur à 55 000 $ et plus de 70 % des personnes sondées vivaient dans des ménages dont le revenu était inférieur à 80 000 $. Cependant, 20 % ont indiqué avoir un revenu de ménage dépassant 80 000 $, et 7 % d'entre eux avaient un revenu supérieur à 120 000 $, ce qui démontre que le recours au prêt sur salaire ne se limite pas aux Canadiens à faible revenu[11].

Ces renseignements démographiques aideront l'ACFC à élaborer des ressources éducatives adaptées aux publics cibles.

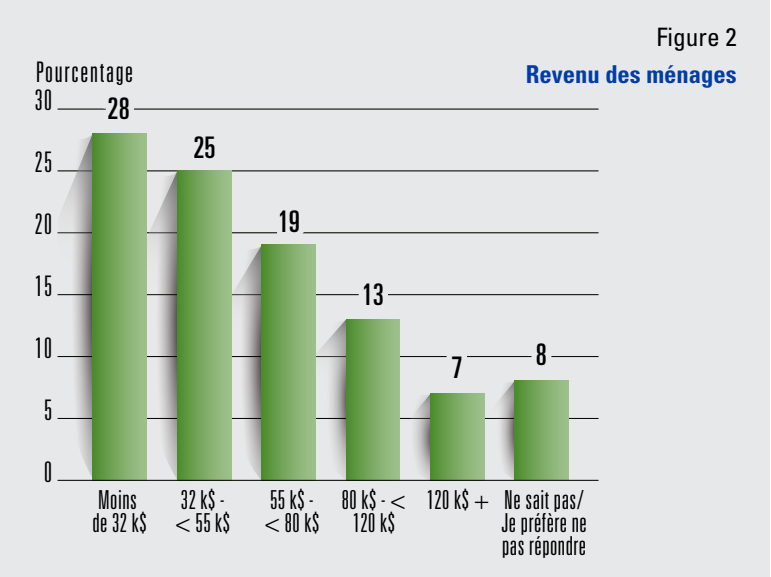

11. Le revenu médian d'une famille au Canada était de 78 870 $ en 2014. Voir http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/famil107a-fra.htm

4.2. Comprendre les coûts

Le prêt sur salaire constitue une solution d'emprunt coûteuse. Comme on l'indique à la Figure 3[12], ce type de prêts coûte nettement plus cher que n'importe quelle autre solution de crédit à court terme.

On comprend donc le besoin de sensibiliser le consommateur en ce qui concerne les coûts relatifs des divers produits de crédit.

Malgré cela, **moins de la moitié des personnes sondées comprenaient qu'un prêt sur salaire coûte plus cher qu'un solde impayé ou une avance de fonds sur une carte de crédit** (voir la Figure 4). Cela indique que la majorité des personnes sondées ne comprenaient pas les coûts relatifs de toutes les solutions de crédit à court terme et que par conséquent, elles ont peut-être plus souvent recours aux prêts sur salaire.

Figure 3

Coût des prêts sur salaire par rapport à d'autres solutions d'emprunt

Fondé sur un prêt de 300 $ sur 14 jours

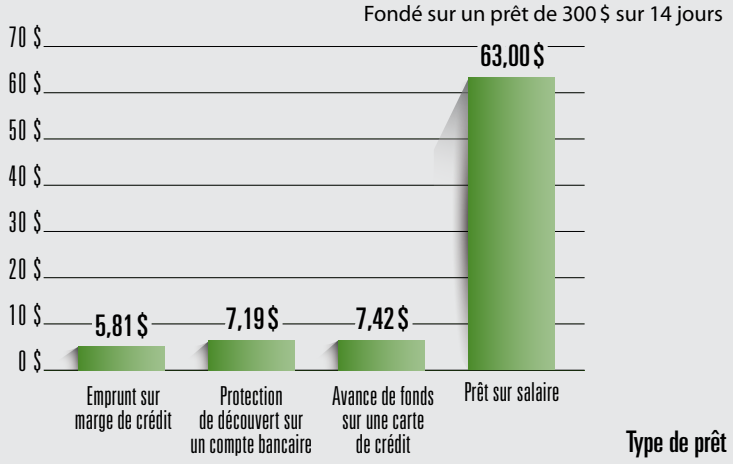

Figure 4

La majorité des répondants n'est pas parvenu à indiquer correctement qu'un prêt sur salaire coûte plus cher qu'un solde impayé ou un avance de fonds sur une carte de crédit.

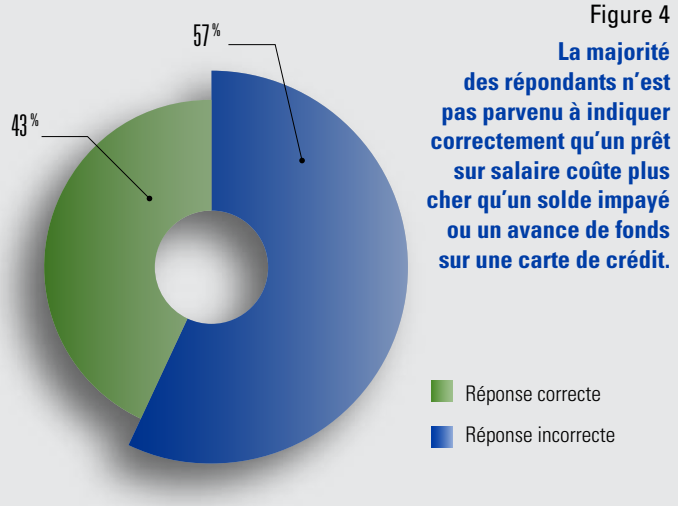

12. Voir http://www.fcac-acfc.gc.ca/Fra/consommateurs/sujets/creditPrets/Pages/Paydaylo-Prtssurs.aspx
Les coûts sont présentés à titre d'illustration seulement et se fondent sur les hypothèses que voici : le coût du prêt sur salaire est de 21 $ par tranche de 100 $; la marge de crédit comprend des frais administratifs de 5 $ à quoi s'ajoute un taux d'intérêt annuel de 7 %; les frais de découvert comprennent des frais de 5 $ plus un taux d'intérêt annuel de 19 %; l'avance de fonds sur carte de crédit comprend des frais de 5 $ plus un taux d'intérêt annuel de 21 %.

4.3. Taille des prêts

La plupart du temps, les prêts sur salaire auxquels ont eu recours les personnes sondées étaient d'une valeur relativement faible.

Comme on l'indique à la Figure 5, les trois quarts des personnes ont indiqué utiliser des prêts de 1 000 $ ou moins, tandis que pour plus de la moitié des emprunteurs (55 %) les prêts étaient de 500 $ ou moins. Vingt pour cent ont indiqué avoir eu recours à des prêts de 500 à 1 000 $ et dans 4 % des cas seulement, les prêts se situaient entre 1 001 $ et 1 500 $.

Même si, au Canada, les prêts sur salaire réglementés ne peuvent excéder 1 500 $, 7 % des répondants ont affirmé que la valeur de leur prêt était supérieure à 1 500 $. On ignore si ces répondants font référence aux coûts d'emprunt totaux (y compris les intérêts et les frais), s'ils pensaient à un autre type d'emprunt, ou s'ils ont eu accès à des prêts de type « prêts sur salaire » à des montants plus élevés offerts par d'autres prêteurs. Près de la moitié des personnes qui ont eu recours à des prêts de plus de 1 500 $ l'ont fait en ligne, ce qui semble indiquer que les emprunts les plus élevés sont contractés de cette façon.

Figure 5

« À combien estimez-vous le montant total du dernier prêt sur salaire que vous avez contracté? »

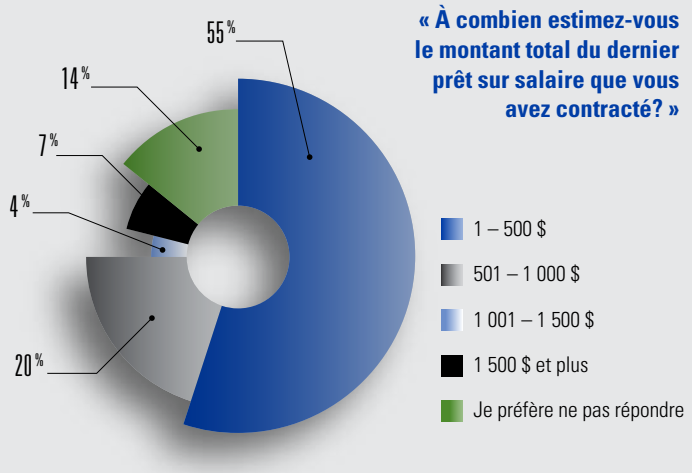

4.4. Remboursement des prêts

Même si les prêts sur salaire sont conçus pour permettre aux consommateurs de combler le manque à gagner jusqu'au prochain chèque de paye, un tiers des personnes utilisent une source autre que leur chèque de paye pour rembourser leur dernier emprunt.

Certaines personnes sondées ont indiqué puiser dans les comptes d'épargne, contracter de nouveaux prêts sur salaire d'un autre prêteur, emprunter à des amis ou à des parents ou utiliser le découvert bancaire pour rembourser les prêts sur salaire en souffrance (voir la Figure 6[13]). On ne sait pas au juste pourquoi ces personnes n'ont pas utilisé plus tôt ces sources de fonds au lieu de recourir à des prêts sur salaire. Cela pourrait constituer une autre indication que les emprunteurs ne comprennent pas pleinement que les prêts sur salaire coûtent plus cher que les autres solutions de crédit, et souligne le besoin de mettre au point des ressources éducatives à l'intention des consommateurs sur cette question.

Figure 6

« Comment avez-vous généralement remboursé le montant de votre prêt/vos prêts sur salaire?
(Sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent) ».

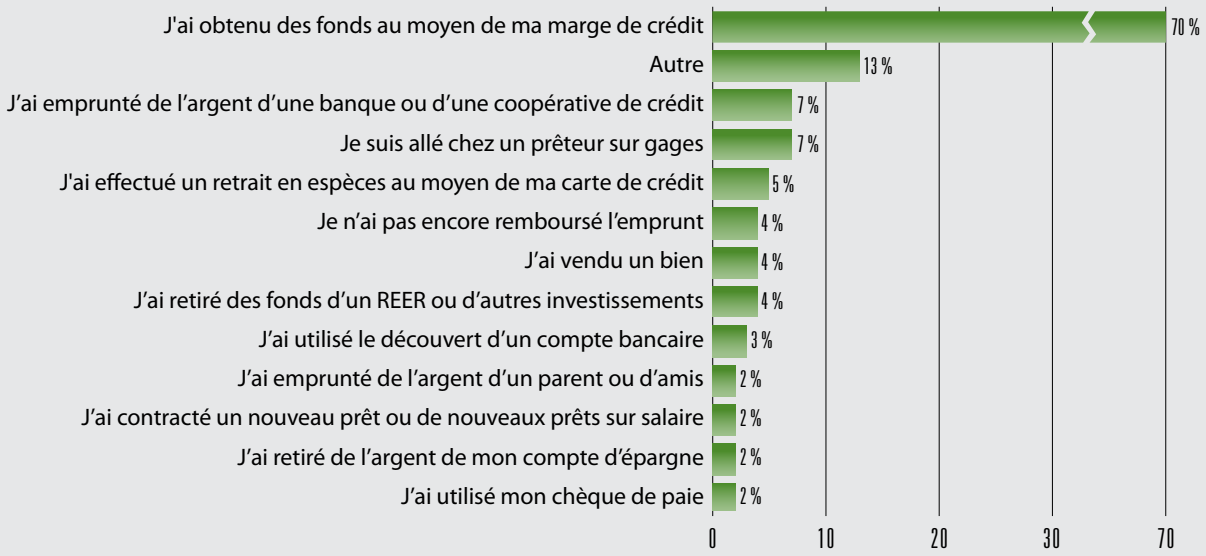

13. Les personnes interrogées devaient sélectionner tous les choix de réponse qui s'appliquaient. Par conséquent, la somme de toutes les solutions dépasse 100 %.

4.5. Raisons des emprunts

La plupart des personnes sondées ont indiqué recourir aux prêts sur salaire pour payer des dépenses nécessaires.

Comme on l'indique à la Figure 7, près de la moitié des personnes sondées (45 %) ont déclaré utiliser les prêts sur salaire pour des dépenses nécessaires **imprévues**, notamment la réparation d'un véhicule automobile. À peu près la même proportion (41 %) ont déclaré utiliser en général les prêts sur salaire pour des dépenses récurrentes et par conséquent **prévues**, par exemple pour payer le loyer ou les factures de services publics[14].

Les données n'indiquent pas quels achats sont susceptibles d'avoir contribué à un manque de fonds. Toutefois, la grande majorité des utilisateurs du prêt sur salaire ont indiqué qu'ils ont contracté l'emprunt pour payer des dépenses qu'ils jugeaient nécessaires[15]. Cette constatation illustre la nécessité pour les consommateurs d'augmenter les niveaux d'épargne en prévision d'urgences, épargnes dans lesquelles ils peuvent puiser quand ils se trouvent devant des difficultés à joindre les deux bouts, plutôt que d'opter pour des solutions de crédit très coûteuses comme le prêt sur salaire. Même si l'on reconnaît que pour certains Canadiens, il peut être difficile d'épargner ne serait-ce qu'un petit montant, bon nombre d'entre eux pourraient commencer par mettre de côté aussi peu de 10 $ par semaine. Au bout d'un an, ils auraient ainsi épargné jusqu'à 520 $ ce qui est égal ou supérieur aux prêts sur salaire contractés par la plupart des personnes sondées dans le cadre de l'enquête.

Figure 7

« Lorsque vous avez eu recours à un service de prêt sur salaire, pour lesquelles des raisons suivantes aviez-vous habituellement besoin d'argent?
(Choisissez toutes les réponses qui s'appliquent). **»**

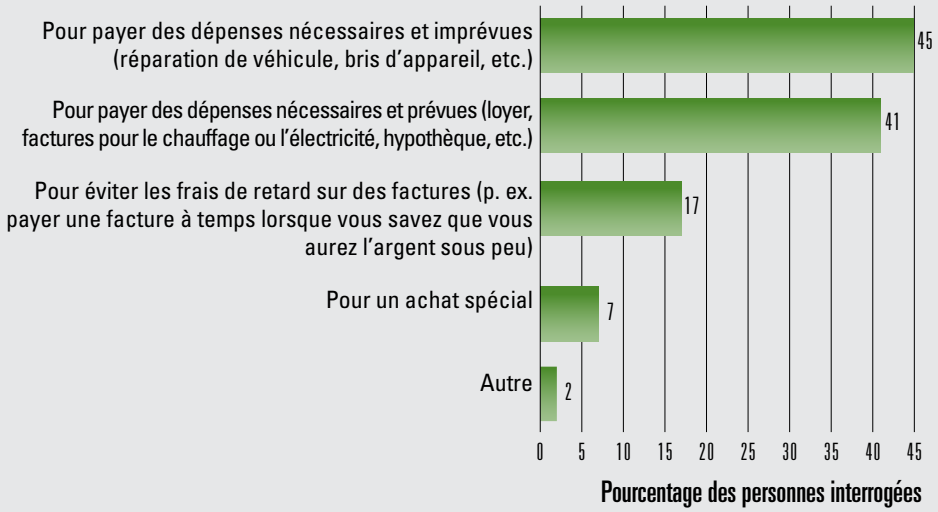

14. Les personnes interrogées devaient sélectionner tous les choix de réponse qui s'appliquaient. Par conséquent, la somme de toutes les solutions dépasse 100 %.
15. Quatre-vingt-neuf pour cent des personnes sondées ont choisi au moins une des trois premières catégories (c.-à-d. nécessaire et imprévu, nécessaire et prévu ou pour éviter des frais de retard sur les factures impayées).

4.6. Nombre de prêts

De nombreux emprunteurs dans notre échantillon ont indiqué retourner régulièrement chez les prêteurs sur salaire.

Comme on l'indique à la Figure 8, seulement 29 % des personnes sondées ont indiqué n'avoir eu recours au prêt sur salaire qu'une seule fois au cours des trois années précédentes. À peu près la même proportion (23 %) ont indiqué contracter six prêts ou plus. Environ 37 % ont indiqué recourir aux prêts sur salaire entre deux et cinq fois, tandis que 11 % des personnes ont préféré ne pas répondre à la question.

Dans la plupart des provinces, les renouvellements directs sont illégaux et ainsi, les emprunteurs doivent s'adresser à de nouveaux prêteurs. Seulement 7 % des personnes sondées ont déclaré qu'en général, elles contractaient de nouveaux prêts sur salaire pour rembourser un emprunt existant[16]. Ces chiffres contrastent avec les chiffres colligés aux États-Unis où jusqu'à 80 % des prêts sur salaire sont, soit renouvelés, ou ils sont suivis par un nouvel emprunt dans les 14 jours[17].

Figure 8

« Combien de fois estimez-vous avoir eu recours à un service de prêt sur salaire au cours des trois dernières années? »

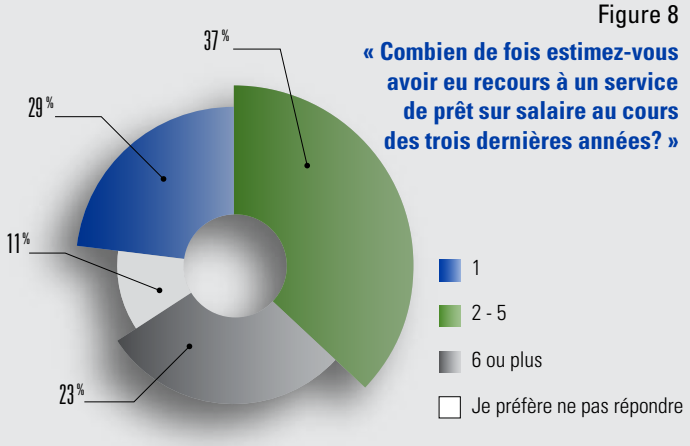

4.7. L'épargne des ménages

Comparativement à la population en général, les personnes sondées pouvaient beaucoup plus difficilement recourir à l'épargne du ménage pour payer des dépenses imprévues.

Comme on l'indique à la Figure 9, 13 % des personnes sondées ont indiqué que leur ménage serait en mesure de payer les frais de subsistance pendant au moins six mois après la perte de la principale source de revenus. Trente-sept[18] pour cent des personnes ont déclaré qu'elles ne seraient plus en mesure de payer les dépenses pendant un mois et 17 %, qu'elles ne pourraient même pas tenir une semaine sans emprunter de l'argent ou déménager (barres vertes).

En comparaison, selon une enquête récente menée par Réseau international pour l'éducation financière de l'OCDE, 44 % des Canadiens étaient d'avis que leur ménage pourrait payer les frais de subsistance

16. Cette proportion de 7 % de renouvellements n'est pas clairement reflétée dans les réponses à la question antérieure (« les raisons de l'emprunt ») qui figure à la section 4.5. Ces réponses peuvent refléter les déclarations des personnes interrogées quant aux raisons pour lesquelles elles ont d'abord eu recours à un prêt sur salaire.

17. Voir les données du Consumer Financial Protection Bureau (2014). *CFPB Data Point: Payday Lending* http://files.consumerfinance.gov/f/201403_cfpb_report_payday-lending.pdf

18. Dans 17 % des cas, les personnes pourraient tenir moins d'une semaine complète et dans 20 % des cas, elles pourraient tenir au moins une semaine, mais pas plus d'un mois.

pendant au moins six mois advenant la perte de la principale source de revenus (barres bleues).

Seulement 24 % des personnes sondées ont indiqué que leur ménage avait épargné au moins 1 500 $ (la valeur maximale d'un prêt sur salaire) et qu'elles pourraient utiliser ce montant immédiatement pour payer des frais imprévus. Près de la moitié (47 %) des personnes ont indiqué ne pas avoir du tout mis de l'argent de côté.

Dans un scénario hypothétique, seulement le quart des personnes sondées ont déclaré qu'elles puiseraient dans leurs épargnes ou leur fonds d'urgence pour payer une dépense imprévue de 500 dollars (Figure 10). Cette proportion est nettement inférieure à celle de la population canadienne en général qui se situe à 57 %[19].

Même chez les personnes sondées qui *ont* des économies, bon nombre ont déclaré qu'elles ne les utiliseraient pas pour payer une dépense imprévue. Seulement 46 % des personnes qui ont des épargnes de plus de 500 $ ont déclaré qu'elles utiliseraient cet argent pour payer une dépense imprévue de 500 $. Cela soulève des questions, surtout que selon les données de l'étude, seulement 45 % des personnes qui ont épargné plus de 1 500 $ se déclarent prêtes à utiliser leur épargne dans un tel contexte. Dans les deux cas, près du tiers des répondants affirment qu'ils utiliseraient plutôt une carte de crédit.

Figure 9

« Si vous perdiez la principale source de revenus de votre ménage, combien de temps votre ménage pourrait-il continuer à faire face à ses dépenses courantes sans emprunter d'argent, sans demander de crédit et sans déménager »

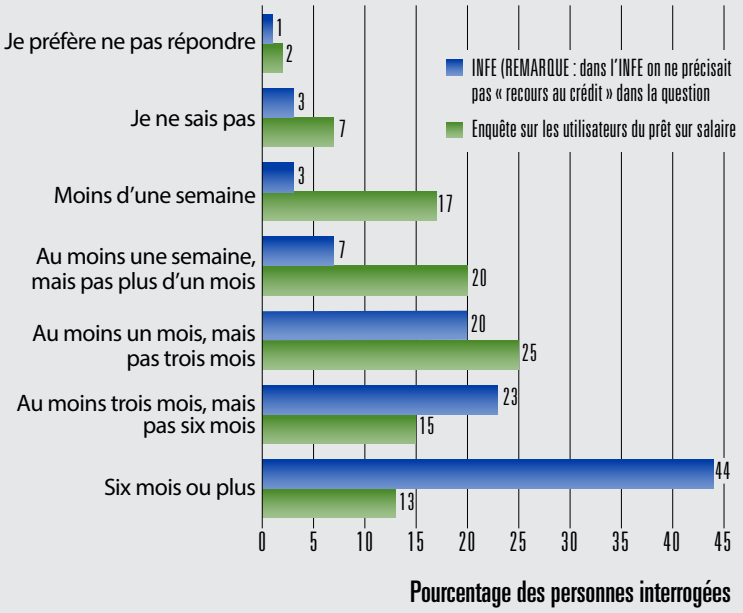

Figure 10

« Si aujourd'hui vous deviez effectuer un achat imprévu de 500 $, laquelle des options suivantes utiliseriez-vous pour payer cet achat? »

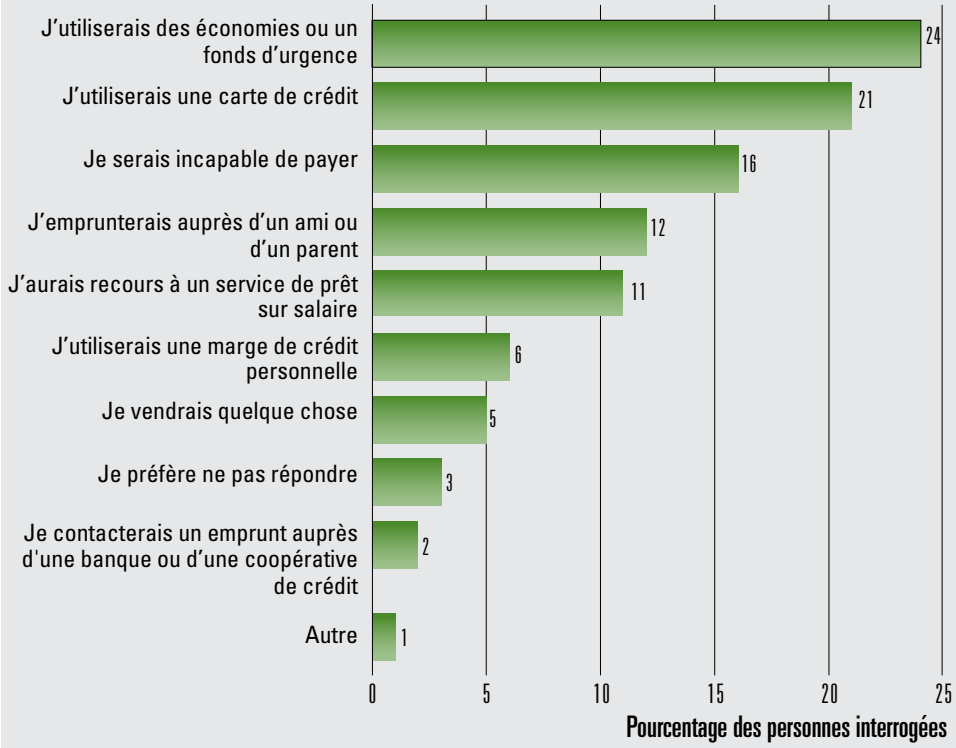

19. Calculs de l'ACFC fondés sur les données de l'Enquête canadienne sur les capacités financières, disponibles à Statistique Canada.

Cette situation peut être attribuable au fait que ces répondants envisagent d'utiliser leurs économies pour payer leur carte de crédit. Toutefois, les recherches en comportement indiquent que les personnes qui ont des économies se tournent souvent vers des solutions de crédit à intérêt élevé si l'argent qu'elles ont épargné est destiné à un autre usage[20].

Ce qui précède illustre le besoin de ressources éducatives à l'intention des consommateurs sur l'avantage d'*accumuler* de l'épargne dans un fonds général destiné à des cas d'urgence et de l'*utiliser*. L'épargne en prévision des « jours difficiles » peut réduire le besoin de recourir à une solution de crédit à intérêt élevé. Dans un fonds d'épargne bien conçu pour les cas d'urgence, on se concentre sur l'épargne dans le but d'utiliser cet argent au besoin pour ensuite reconstituer ce fonds[21].

4.8. Le budget des ménages

Comparativement à la population en général, les personnes sondées étaient plus enclines à avoir un budget familial, mais moins susceptibles de le respecter.

Un budget est un mécanisme efficace de planification quotidienne. Le fait de respecter son budget a pour effet de sensibiliser la personne à ses propres habitudes de dépense[22]. Un budget sur papier contribue également à cerner les problèmes financiers qui se présentent à temps pour qu'on puisse s'y attaquer[23]. L'établissement d'un budget joue un rôle important pour permettre aux ménages d'accumuler un fonds d'épargne qu'on peut utiliser en cas de difficultés financières[24].

Comme on l'indique à la Figure 11, 64 % des personnes sondées ont déclaré avoir un budget familial, comparativement à 46 % des Canadiens dans l'ensemble[25]. En revanche, parmi les personnes qui font un budget, une moindre proportion arrivent à le respecter : 72 % des personnes sondées comparativement à 93 % des Canadiens dans l'ensemble[26]. Ce résultat illustre le besoin d'élaborer du matériel éducatif à l'intention des consommateurs pour les aider à faire efficacement un budget et à mettre en place un fonds d'urgence.

Figure 11

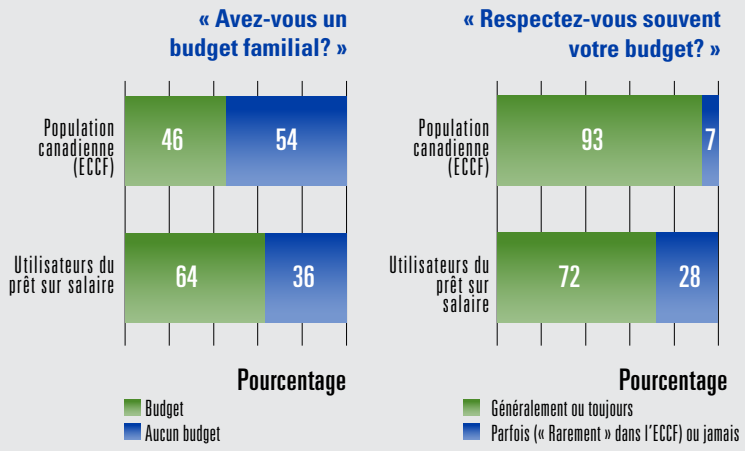

20. Sussman, A. B., & O'Brien, R. L. (sous presse). « Knowing when to spend: Unintended financial consequences of earmarking to encourage savings. » *Journal of Marketing Research*
21. The Pew Charitable Trusts. (2016) The Role of Emergency Savings in Family Financial Security: Barriers to Saving and Policy Opportunities. Extrait de http://www.pewtrusts.org
22. Kan, C., Lynch, J., et Fernbach, P. (2015). How budgeting helps consumers achieve financial goals. *Advances in Consumer Research, 43*, 74-79.
23. Fernbach, P. M., Kan, C., & Lynch, J. G. (2015). Squeezed: Coping with constraint through efficiency and prioritization. *Journal of Consumer Research, 41*, 1204-1227.
24. The Pew Charitable Trusts. (2016) The Role of Emergency Savings in Family Financial Security: Barriers to Saving and Policy Opportunities. Extrait de http://www.pewtrusts.org
25. Les personnes interrogées qui ont choisi de ne pas répondre à la question ont été exclues.
26. Pour les chiffres concernant la population dans son ensemble, voir Agence de la consommation en matière financière du Canada. (2015) « Gérer son argent et planifier pour l'avenir : principales constatations de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014. » Extrait de http://www.fcac-acfc.gc.ca/Fra/ressources/rechercheSondages/Documents/gerer-argent-principales-constatations.pdf. Prenez note que la catégorie « parfois » dans l'enquête sur le prêt sur salaire correspond à la catégorie « rarement » dans l'ECCF.

4.9. Niveaux de littératie financière

Selon les résultats de notre enquête, les personnes dont le niveau de littératie financière est le plus élevé sont celles qui ont le moins souvent recours aux prêts sur salaire.

La littératie financière, c'est posséder les connaissances, les compétences et la confiance en soi pour prendre des décisions financières responsables. On a demandé aux personnes sondées de s'autoévaluer dans cinq catégories : connaissances personnelles du domaine financier, suivi de l'argent, joindre les deux bouts, magasiner pour trouver le meilleur produit et se tenir au courant des questions financières.

Dans chacune des cinq catégories, plus les personnes s'accordaient une note élevée, moins elles avaient eu recours au prêt sur salaire[27]. Parmi les personnes qui ont un budget familial, la note attribuée dans chaque catégorie de confiance sur le plan financier correspond aussi à la capacité de respecter le budget[28].

Le degré de littératie financière que la personne sondée s'attribue à elle-même est par conséquent corrélé à la fois au respect d'un budget bien conçu et au recours moins fréquent aux prêts sur salaire. Si l'on ajoute à cela nos constatations selon lesquelles les utilisateurs du prêt sur salaire ne connaissent pas les coûts relatifs, le rôle que joue la littératie financière pour ce qui est de réduire le recours au prêt sur salaire et de renforcer le bien-être financier des Canadiens apparaît clairement.

4.10. Demandes des conseils financiers au besoin

De nombreuses personnes sondées ne demandaient pas systématiquement de conseils financiers même quand elles en sentaient le besoin.

Comme on l'indique à la Figure 12[29], seulement 8 % des personnes sondées ont déclaré demander des conseils financiers chaque fois qu'elles en sentaient le besoin. Il est surprenant de constater que 27 % ne demandaient jamais conseil, même quand elles sentaient qu'elles en auraient eu besoin.

Le fait d'obtenir des conseils sur les produits et les services financiers représente une étape importante en vue d'atteindre le bien-être financier. Par exemple, les recherches de l'ACFC indiquent que si les gens obtiennent des conseils financiers, ils sont plus susceptibles d'épargner et de planifier leurs

Figure 12

« À quelle fréquence cherchez-vous à obtenir des conseils gratuits ou non rémunérés sur les produits financiers lorsque vous jugez que c'est nécessaire? »

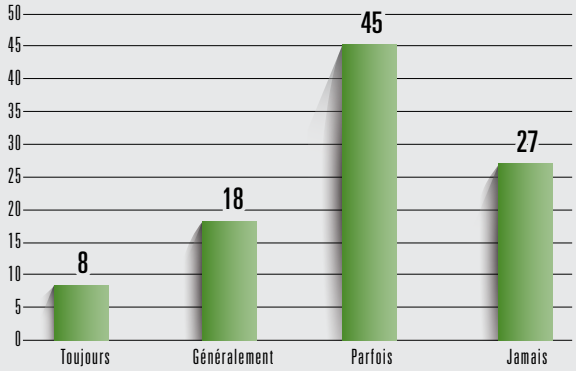

27. Les coefficients *r* de Pearson variaient entre -.096 à -.197, $p < .001$.

28. Les coefficients *r* de Pearson variaient entre .283 à -.431, $p < .001$.

29. À cela j'ajoute le pourcentage de personnes qui ont préféré ne pas répondre à la question.

30. Simhon, Y. (2016, juin). *Le lien entre la littératie financière et le bien-être financier à la retraite au Canada : Une analyse des résultats de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014.* Document présenté à la 50e conférence annuelle de l'Association canadienne d'économique, Ottawa, Canada. Les analyses de régression logistique contrôlées pour l'âge, le genre, la situation de famille, le quintile du revenu et le plus haut niveau d'études atteint.

finances[30]. Le fait que les personnes sondées aient eu peu recours aux conseils financiers illustre le besoin de promouvoir l'accessibilité de ces services auprès des utilisateurs du prêt sur salaire.

4.11. Le recours aux institutions financières

Les personnes sondées ont indiqué avoir un accès plus limité aux services financiers conventionnels que le Canadien moyen[31].

Par exemple, seulement 35 % des personnes sondées ont déclaré avoir accès à une carte de crédit, comparativement à 87 % des Canadiens dans l'ensemble[32]. Seulement 12 % d'entre elles ont déclaré disposer d'une marge de crédit, comparativement à 40 % des Canadiens[33].

Les personnes sondées ont mentionné plusieurs raisons qui font qu'elles ne recourent pas au crédit dans une banque ou une coopérative de crédit :

- 27 % des personnes ont déclaré qu'une **banque ou une coopérative de crédit ne leur prêterait pas d'argent;**
- 15 % des personnes ont déclaré **ne pas avoir le temps de demander un prêt d'une banque/ coopérative de crédit;**
- 13 % des personnes ont déclaré **ne pas vouloir emprunter de l'argent d'une banque ou d'une coopérative de crédit;**
- 55 % des personnes ont déclaré que le prêt sur salaire leur offrait le **meilleur service à la clientèle ;**
- 90 % des personnes ont déclaré que le prêt sur salaire représentait la solution la plus **rapide et la plus pratique;**
- 74 % des personnes ont déclaré que le prêt sur salaire représentait la **meilleure solution à leur disposition.**

Fait à noter, 35 % des personnes sondées ont déclaré ne pas avoir accès à un compte bancaire au moment de leur plus récent prêt sur salaire. Ce résultat est surprenant étant donné que 99 % des Canadiens en 2014 ont déclaré avoir accès à un compte bancaire[34]. De plus, les prêteurs sur salaire insistent en général pour avoir un accès préautorisé à un compte bancaire avant d'accepter de prêter à un consommateur. La raison en est peut-être que les personnes sondées ont exclu les comptes bancaires non utilisés ou qu'elles ont interprété l'« accès à un compte bancaire » comme l'accès à un compte où se trouve de l'argent auquel elles ont accès. Il se peut que certaines des personnes sondées n'aient jamais présenté de demande tandis que d'autres ont pu faire une demande qui a été refusée. Cette constatation illustre le besoin pour les consommateurs de se renseigner et de demander l'aide de professionnels pour comprendre les solutions à leur disposition qui répondent à leurs besoins particuliers et qui conviennent à leur situation propre.

31. Comme pour la note 2, la question a pu être interprétée différemment selon les personnes interrogées.
32. Les calculs de l'ACFC ayant trait à l'enquête de 2015 Survey on Measuring Financial Literacy and Financial Inclusion – OCDE/INFE.
33. Environics Analytics Canadian Financial Monitor 2016.
34. Calculs de l'ACFC tirés de l'Enquête canadienne sur les capacités financières de 2014, disponible auprès de Statistique Canada; Banque mondiale. "Global Findex (Base de données sur l'inclusion financière à l'échelle internationale). À partir de http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=1228#advancedDownloadOptions

5. Conclusion

L'ACFC travaille à renseigner les consommateurs sur les coûts des prêts sur salaire et sur les solutions de rechange à ces emprunts. Au moyen d'une enquête auprès des utilisateurs du prêt sur salaire, nous avons découvert que bon nombre de personnes n'ont pour l'instant pas recours aux autres solutions à leur disposition et ne comprennent pas les coûts relatifs des prêts sur salaire. Même si les Canadiens ont recours aux prêts sur salaire pour diverses raisons, il est probable que le manque de connaissances et de compréhension des coûts relatifs influe sur leur décision de recourir à ces produits coûteux. L'ACFC encourage les consommateurs à explorer toutes les solutions de crédit à leur portée et à s'assurer de bien comprendre leurs coûts relatifs.

Les utilisateurs du prêt sur salaire sondés étaient plus enclins que la moyenne des Canadiens à faire un budget, mais plusieurs avaient de la difficulté à assumer des dépenses jugées nécessaires. La demande pour les prêts à court terme de petite valeur illustre le fait que de nombreux Canadiens ne sont pas préparés pour les situations où ils manquent de liquidités, que ce soit en raison de dépenses imprévues ou à cause d'une interruption de revenus. L'ACFC recommande que tous les consommateurs qui en ont les moyens constituent un fonds d'épargne en cas d'urgence, afin d'éviter d'avoir à recourir à du crédit à coût élevé pour combler un manque de liquidités.

Bon nombre des utilisateurs du prêt sur salaire qui ont pris part à l'enquête ont indiqué n'avoir recours que rarement à des conseils financiers même quand elles en sentaient le besoin. Ainsi, l'ACFC recommande que les consommateurs demandent les conseils de professionnels qualifiés pour étudier les solutions au moment de choisir des produits financiers, et pour les personnes qui ont de la difficulté à rembourser un prêt sur salaire, qu'elles demandent de l'aide dans l'élaboration d'un plan pour rembourser le montant dû.

6. Les prochaines étapes

En optant pour les prêts sur salaire, de nombreux consommateurs de produits financiers ne servent pas leurs intérêts à long terme. Notre étude donne quelques pistes de réflexion à savoir qui sont ces emprunteurs et ce qui motive leur décision. En tablant sur les constatations, l'ACFC mettra l'accent sur les initiatives suivantes afin d'améliorer le bien-être financier des Canadiens.

6.1. Sensibiliser les consommateurs au moyen de ressources éducatives

L'ACFC adaptera son matériel éducatif existant à l'intention des consommateurs et mettra au point de nouveaux outils pour combler les lacunes identifiées dans cette étude. Notre objectif est d'aider les Canadiens à prendre des décisions d'emprunt mieux réfléchies et à chercher l'aide appropriée, au besoin.

Les ressources éducatives de l'ACFC à l'intention des consommateurs mettront l'accent sur les éléments suivants : 1) favoriser la compréhension par les consommateurs des coûts des prêts sur salaire par rapport à d'autres solutions existantes; 2) les façons de réduire la dépendance aux prêts sur salaire, en particulier par le remboursement de la dette et par l'interruption du cycle récurrent de l'endettement. Les ressources de l'ACFC mettront l'accent sur les thèmes suivants :

- **Coût du crédit :** De nombreux utilisateurs du prêt sur salaire ne réalisent peut-être pas que cette solution est une des façons les plus coûteuses pour emprunter de l'argent. Certaines personnes sont peut-être induites en erreur quand les coûts d'emprunt ne s'expriment pas de la même façon pour toutes les solutions de crédit. D'autres ne connaissent peut-être pas les coûts d'autres solutions, notamment les frais de découvert, les marges de crédit ou les avances de fonds sur les cartes de crédit. D'autres encore ont peut-être épuisé toutes les autres solutions de crédit et ils ont le sentiment de ne pas avoir d'autre choix que de recourir aux prêteurs sur salaire. En donnant aux consommateurs les outils pour comparer des éléments comparables parmi les différents produits de crédit disponibles, on leur donne les moyens de faire de meilleurs choix de crédit.
- **Le fonds d'épargne pour les cas d'urgence :** Chaque année, un grand nombre de Canadiens sont aux prises avec des dépenses urgentes et imprévues – et beaucoup d'entre eux ont besoin d'un prêt pour en éponger les coûts. Leur meilleure protection consiste en un fonds d'épargne pour les cas d'urgence qu'ils sont prêts à utiliser. Certains consommateurs ont parfois le sentiment que le fait d'épargner en prévision des moments difficiles ne représente pas une solution réalisable. D'autres ne peuvent pas mettre d'argent de côté, ne serait-ce qu'une somme minime. En épargnant aussi peu que 5 à 10 $ par semaine, il est possible d'éviter le besoin de recourir à un prêt sur salaire à l'avenir. Il existe de nombreuses ressources pour aider les consommateurs à créer ce type de fonds. Les ressources de l'ACFC, par exemple, comprennent des outils pratiques pour commencer à établir un budget et des conseils sur la façon de développer un fonds d'urgence, par exemple commencer avec un petit montant, en faire une habitude hebdomadaire ou recourir à l'épargne automatique.
- Demander conseil : L'ACFC recommande que les consommateurs se renseignent et demandent l'aide de professionnels qualifiés pour explorer les solutions possibles au moment de choisir des produits financiers. En ce qui concerne les consommateurs qui ont du mal à rembourser les emprunts à coûts élevés, l'ACFC dispose d'outils éducatifs complets sur la gestion de la dette et l'établissement d'un budget. Il s'agit d'outils et de conseils pratiques sur la façon d'aller chercher de l'aide auprès de conseillers financiers, de services de conseils sur le crédit, d'un syndic autorisé en insolvabilité et de ressources communautaires qui peuvent aider les consommateurs qui luttent pour joindre les deux bouts.

6.2. Collaborer avec les provinces et les territoires

L'ACFC continuera aussi de travailler avec les provinces et les territoires dans le but de mettre au point une approche coordonnée, pancanadienne, pour renseigner les consommateurs sur les coûts des prêts sur salaire et les solutions de rechange. Les constatations de cette enquête peuvent aussi aider à guider le travail des gouvernements des provinces et des territoires, des chercheurs, etc.

Ressources Web connexes de l'ACFC

Prêts sur salaire

Infographie sur les fonds d'urgence

Établir un budget

Gérer votre dette

Travailler avec un planificateur ou un conseiller financier